

Intervention centre des congrès conseil municipal du 28 février 2013

Monsieur le Maire,

C'est un moment important de débat, de confrontation et non d'affrontement sur un investissement important dans un contexte dramatique de crise. Je parlerai du centre des congrès à partir de trois grilles d'entrée, l'attractivité, la crise et l'emploi.

Je veux dire en premier lieu que je veux d'abord affirmer que La dépense publique est un facteur de croissance lorsqu'elle est mise au service du développement des capacités humaines et des territoires. Elle est un outil indispensable pour nous sortir de la crise aujourd'hui. Et il est indispensable de pouvoir vérifier que les sommes dépensées correspondent à ces objectifs.

Où sont les véritables besoins ?

La construction d'un centre des congrès dans l'agglomération messine est un projet important. La dépense publique envisagée finale est de 70 millions d'euros. Ce montant est plus important que le coût final de la construction du centre Pompidou Metz. Nous avons besoin d'un vrai débat contradictoire.

Je regrette pour ma part que ce projet soit présenté comme une évidence. Un projet d'une telle pertinence que ce soir nous n'aurions qu'à enregistrer ce qui a été conçu par d'éminents experts.

En matière de démocratie comme il faut un réel débat publique contradictoire pour juger de la pertinence des choix à effectuer. Comme élus, nous devons exercer en toute circonstance notre regard critique y compris pour interroger les évidences.

Et pour les interroger voire les remettre en cause il faut les nommer avec précisions. D'abord sur le projet lui-même :

1e évidence : L'avenir de l'agglomération messine serait directement déterminé à sa capacité de devenir plus attractive, j'aimerais bien qu'on précise le sens économique de ce concept.

2° évidence le centre des congrès tel qui nous est présenté ce soir est l'outil absolu de cette attractivité.

3° évidence ce projet est magnifique il est à prendre clés en main et totalement ficelé. Sortez le chéquier. Des cabinets d'experts et de consultants ont fait tout le travail. Nous devons avoir une approche critique de ses travaux.

Nous avons non seulement le droit mais aussi, je crois le devoir d'être un peu plus critique que cela et d'avoir un peu de retenu. 30 millions de notre part, c'est l'équivalent de 10 restaurants scolaires ! En 2010, dans un document, la participation de la ville était envisagée à hauteur de 5 millions d'euros. 5 ou 30 cela n'est pas tout à fait la même chose

On nous parle de retombées de 13 millions à 15 millions de retombées. Depuis Fukushima, je suis toujours un peu méfiant quand on parle de retombées. Vous savez le propre des retombées c'est qu'on ne les maîtrise pas. Ils vont, ils viennent poussés par le vent et parfois même on les attend, elles n'arrivent pas !

Il y a un mot qui est au cœur des préoccupations de la population qui ne figure pas dans la motion et qui n'a pas été utilisé par les élus de l'opposition, c'est le mot emploi.

Ils n'y a pas un mot sur la création d'emplois attendus. C'est pourtant la priorité des priorités. On sait que dans ce secteur d'activités beaucoup d'emplois sont des emplois précaires.

On évoque l'organisation de 36 congrès par an pour arriver à ce montant. Soit une occupation de 72 jours par an !

L'ambition affichée est de récupérer un part de marché dans un secteur ou trois régions sont en position ultra dominante. Ile de France Paca et Rhône Alpes. La concurrence va être rude, le jeu en vaut-il la chandelle ?

Notre pays dispose d'un réseau de 120 centres et palais des congrès auquel il faut ajouter 80 parcs des expositions. Un réseau dense qui se partage un marché aujourd'hui limité. La taille et la durée des manifestations ayant tendance à se réduire.

Je veux bien qu'on puisse être joueur dans la vie mais pour l'investissement public, il est nécessaire d'avoir plus de garanti.

Où sont les besoins ? Comment les a-t-ont définis ? Selon quels chiffres ? Quels sont les études qui ont été faits ? Qui les a faites ? Qui a financé ces études ?

Je crois nécessaire de mettre tout cela sur la place publique de façon transparente démocratique et contradictoire.

Deuxièmes séries d'interrogations

Les dégâts collatéraux

La résolution ne dit rien sur les équipements locaux existants qui font être directement concurrencés par le centre. Nous disposons déjà à Metz d'un certain nombre d'équipements identiques

En premier nous avons déjà un centre des congrès. Que va-t-il devenir ? Une nouvelle friche ? Il faut également songer à la FIM mais aussi au Palais des Sports à l'Arsenal, toutes ses structures organisent déjà de l'événementiel même le centre Pompidou.

Avons-nous une idée de l'impact pour ces équipements de l'arrivée du futur centre. Dans le domaine du marché l'ancien et le nouveau ne font pas bon ménage. Pour l'instant toutes ces questions sont sans réponses.

Nous pourrions également nous interroger sur la pertinence de l'emplacement retenu dans une agglomération qui va être doté d'un nouveau réseau de transport et dans le même esprit pourquoi ne pas envisager, si besoin, une rénovation du Palais des Congrès existant. C'est le choix qu'on fait un certain nombre de commune.

L'investissement public est indispensable pour sortir de la crise. Une étude récente faite par Général Electric, la multinationale américaine montre la place des services publics dans la motivation des responsables d'entreprises pour s'implanter en France.

Monsieur le Maire, je ne soulève pas ces questions pour le simple plaisir de les soulever. Les communistes du pays messin ont débattu de ce projet, et mon intervention ce soir a été enrichie par cette réflexion collective.

Comme vous je considère essentiel le rôle de la dépense public comme secteur vecteur du développement harmonieux des territoires. Mais avec la meilleure volonté au monde, je ne peux pas adhérer au projet tel qu'il nous est présenté. Un projet de cette importance nécessite un débat approfondi, la décision doit être reportée.

Jacques Maréchal